



Maîtriser les fondamentaux du droit du travail



Temps de formation :
2 jours (14 heures)



Objectifs pédagogiques et compétences visées :

- Identifier les différentes obligations de l'employeur
- Mettre en place un système conforme à la réglementation
- Assurer la sécurité des salariés
- Prévenir des éventuels litiges



PROGRAMME

En amont de la formation :

Auto positionnement sur le droit du travail

Jour 1

1. Identifier les sources du droit

- Où et comment aller chercher les bonnes informations ?
- Utiliser le droit pour trouver une approche opérationnelle viable ?

2. Choisir les types de contrats adaptés

- Différencier CDD, CDI, CTT...
- Focus CDD/CTT : Motifs, Période d'essai, Souplesse, carence,
- Mettre un terme à une relation de travail (Démission, rupture conventionnelle, licenciement...)
- Mettre en place les clauses particulières

Jour 2

3. Définir la durée du travail

- Temps de travail légal, conventionnel, temps partiel
- Heures supplémentaires, complémentaires
- Repos quotidien, hebdomadaire
- Absences

4. Faire face à ses obligations en matière de discrimination

- Les critères retenus par la loi
- Conséquences financières et juridiques
- Définir et diffuser les pratiques adéquates

Elaboration d'un plan d'actions individuel

Après la formation :

Mise en œuvre du plan d'actions

➔ Modalités

Formation : En groupe de 4 à 12 personnes en présentiel.

Evaluation : Evaluation en 3 dimensions, tout au long de la formation. (Positionnement, acquisition, satisfaction) en ligne et en présentiel.

➔ Public

Personnes en charge des ressources humaines

➔ Prérequis

Aucun

TARIFS

Inter : 1230 € HT

Intra : Nous consulter

